

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2017

Présents : M. Philippe ESSERTEL, M. Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M. Guy REGEFFE, M. Pascal BARRIER, M. Philippe MACQUET, M. Alain GENON.

Absents excusés : Mme Maryse DURIS, Mme Nadine CHAFFAL, Mme Evelyne GRENIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M. Ludovic BOURG, Mme Germaine RONDEL, Mme Françoise LUGNIER.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GIRAUDIAS

Compte tenu du nombre d'absents, le quorum n'est pas atteint. Il est décidé de convoquer une nouvelle réunion le 15 décembre 2017.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2017

Présents : M. Philippe ESSERTEL, Mme Maryse DURIS, M. Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M. Guy REGEFFE, Mme Evelyne GRENIER, Mme Françoise LUGNIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M. Philippe MACQUET, M. Alain GENON.

Absents excusés : Mme Germaine RONDEL, Mme Nadine CHAFFAL, M. Ludovic BOURG, M. Pascal BARRIER.

Secrétaire de séance : Mme Françoise LUGNIER

1 – Aménagements de la Fabrique et du bourg :

- La Fabrique : pour aller plus loin dans l'étude, il convient d'avoir un relevé topographique. Celui-ci est confié à M. PADEL géomètre et sera réalisé dans les prochains jours.
- Le bourg : le bureau d'étude de la CALF a aussi besoin d'un relevé topographique qui sera réalisé début janvier.

2- Suite à la décision de Monsieur le Maire d'Ailleux et après consultation du Comité Technique Intercommunal ce qui est obligatoire, le Conseil Municipal créé le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe pour avancement de grade. Il s'agit d'un poste à temps non complet (12h/35h hebdomadaire soit 551 heures sur l'année).

A compter du 31/12/2017, l'ancien poste sera supprimé.

3 – Une régie de recette sera créée pour le CCAS.

4 – Une convention avec l'association « les petits bouchons du roannais » est adoptée. Le Conseil Municipal autorise Monsieur la Maire à la signer.

Un point de collecte est mis à disposition à la mairie.

5 – Ecole

Les commissions écoles des trois communes se sont réunies. Un courrier a été rédigé afin de renouveler les conventions des contrats aidés qui arrivent à échéance fin mars.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place une prime pour Madame Isabelle CHAUX afin de prendre en compte son travail, sa disponibilité et son efficacité.

6 – Schéma de mutualisation

Le Conseil Municipal approuve le schéma de mutualisation mis en place par la Communauté d'Agglomération Loire Forez (CALF) et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents. Il a pour but d'optimiser la gestion des collectivités en permettant de s'aider en mettant en commun des personnels et des matériels.

7 – La commune de Saint-Sixte est concernée par le recensement en 2018. Deux postes d'agents recenseurs seront créés.

8 – En concertation avec l'association de la marche sixtoise, une marche sera organisée sur le territoire de la commune. Le bénéfice sera partagé entre l'association et le CCAS. Cette marche aura lieu le 8 avril 2018.

9 – Une réunion sera organisée afin d'organiser une corvée de nettoyage de l'environnement.

10 – Un compte rendu de réunions de la CALF est réalisé.